

## Bonheurs et malheurs de l'agent économique

### 19<sup>e</sup> colloque international de l'Association Charles Gide

Université Paris I Panthéon-Sorbonne. 7-9 juillet 2022

#### Appel à communications

Le XIX<sup>e</sup> colloque international de l'Association Charles Gide se tiendra à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne du 7 au 9 juillet 2022. Cette manifestation organisée par les laboratoires PHARE (Philosophie, Histoire et Analyse de la Pensée Economique, Paris I), LED (Laboratoire d'Economie Dionysien, Paris 8) et CES (Centre d'Economie de la Sorbonne, Paris I) portera sur le thème « Bonheurs et malheurs de l'agent économique ».

L'économie politique, qui émerge des Lumières écossaises et françaises, se construit à partir d'un récit des origines qui présente l'histoire comme éloignement d'un malheur initial et, par conséquent, progrès vers un bonheur futur. En témoigne la théorie des stades développée par Smith et Turgot. A la même époque, on trouve une perspective opposée dans la philosophie de Rousseau qui voit dans la société naissante un bonheur dont le progrès de la civilisation conduit à s'écarter. Ces considérations s'inscrivent au moins partiellement dans une philosophie empiriste de la connaissance inspirée par Locke et Condillac qui met l'accent sur la plus forte sensibilité des êtres humains à la douleur qu'au plaisir. Qu'est devenue cette articulation entre bonheur et malheur, peine et plaisir, d'une part, et progrès des richesses matérielles, d'autre part, au cours du développement de la pensée économique ?

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la question du bonheur, comme celle du malheur, s'est trouvée au centre des préoccupations de l'utilitarisme classique, chez Bentham et ses précurseurs, bien sûr, mais également chez ceux qui, comme J.S. Mill ou Sidgwick par exemple, suscitèrent ses évolutions les plus marquantes. On les rencontre encore dans les horizons que nous proposent les socialistes dits « utopistes », et chez Marx lui-même, principalement dans ses écrits de jeunesse.

On pourrait voir dans l'économie du bonheur contemporaine une actualisation de ces questions anciennes. Ce champ de l'économie doit une part de son succès à la construction de mesures nouvelles destinées à quantifier le bonheur ainsi que ses évolutions. D'une certaine manière, l'économie du bonheur rend manifeste un héritage des Lumières. En effet, la déconnexion que le paradoxe d'Easterlin (1974) a établi entre croissance économique et bonheur a conduit à faire de ce dernier un objectif suprême, dans une perspective qui fait écho à certains traits de l'utilitarisme. Cependant, ce champ se situe dans une perspective positive, éloignée de conjectures historiques sur lesquelles s'était construite l'économie politique. L'économie du bonheur contemporaine fait ainsi passer au second plan non seulement la question de l'histoire et du progrès, cruciale pour les philosophes et économistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais également le couple originel constitué par le bonheur et le malheur. Le rôle joué par ce dernier paraît aujourd'hui s'être fondu dans la catégorie unique du bonheur.

Nous proposons de mettre en perspective historique les réflexions contemporaines entourant la notion de bonheur en interrogeant la place qu'elle a occupée dans les travaux des économistes du passé et en considérant avec attention son articulation avec la notion de malheur. Comment les économistes ont-ils envisagé bonheurs et malheurs de l'agent économique, des origines de la discipline jusqu'à ses développements récents ?

Cette question peut être abordée de différentes façons dont la liste suivante, loin d'être exhaustive, donne quelques indications.

- On pourra analyser l'hypothèse d'un progrès de l'histoire qui parcourt la pensée classique et marxiste pour revenir souterrainement chez Keynes qui, dans les « Perspectives économiques pour nos petits-enfants » annonce la résolution du problème économique de la subsistance. L'agent représenté par la pensée économique vise-t-il toujours à s'éloigner d'un premier désastre, emblématiquement représenté par le naufrage de Robinson Crusoé ?
- Dans le fil de cette question, on confrontera notre aptitude, comme économistes, à rendre compte des malheurs vécus ou redoutés comme du bonheur vécu et recherché, aux approches que l'on rencontre dans d'autres domaines comme, par exemple, la littérature. La question ainsi posée porte sur les limites de la pensée économique, comme science ou comme philosophie.
- On s'intéressera à la place que les économistes ont accordée à la figure de l'homme riche et de l'homme pauvre, à celles du marginal, de la femme et de l'homme, en relation avec les notions de bonheur et de malheur.
- L'histoire de la macroéconomie induit aussi une référence souvent implicite à la quête du bonheur et la nécessité de penser le malheur. On pourra revenir sur la difficulté à penser le « chômage involontaire » qui hante la macroéconomie après Keynes ou s'interroger sur les relations entre les mesures statistiques qui structurent la recherche en macroéconomie, et la notion de bonheur.
- On pourra revenir sur les approches historicistes et institutionnalistes, dans leurs analyses du désir de l'agent à travers les phénomènes de mimétisme et les contraintes imposées par les normes sociales. L'accent mis sur la satisfaction des préférences occulte-t-il les frustrations ou les regrets provoqués par un environnement institutionnel qui produit des attentes individuelles impossibles à réaliser ?
- Seront les bienvenues des contributions portant sur l'histoire de l'économie du bonheur et l'économie des émotions. Quelles sont leurs relations avec des travaux plus anciens ? Quelles conditions sociohistoriques ont conduit aux travaux d'Easterlin ou de Scitovsky ? Dans le développement de ces approches, quel rôle ont joué les transferts disciplinaires entre l'économie, la psychologie et la philosophie ?
- En relation, plus largement, avec l'économie du bien-être, les mesures subjectives du bonheur, lorsqu'elles appuient des recommandations de politiques publiques, peuvent également être abordées du point de vue de la philosophie économique en explorant les problèmes méthodologiques et éthiques qu'elles soulèvent.

## À noter

- Certaines sessions du colloque sont co-organisées avec les *Cahiers d'Economie Politique*, qui publiera un numéro thématique intitulé : « Bonheurs et malheurs de l'agent économique : les perceptions de l'économie dans les récits littéraires ». Ces sessions accueilleront les propositions proposant de traiter le thème du colloque à travers un dialogue entre économie et littérature. L'appel à communications pour ces sessions est détaillé sur le site du colloque sous l'onglet « économie et littérature ».
- Comme lors des précédents colloques Gide, cette manifestation est également ouverte à des communications portant sur l'ensemble des thèmes relevant de l'histoire de la pensée et de la philosophie économique.
- Les propositions des doctorants sont encouragées ; des ateliers pratiques de recherche et des sessions utiles à la poursuite de leur carrière seront organisés à leur intention.

Nous vous remercions de préciser, dès l'envoi de vos propositions, si elles relèvent

(i) du thème spécifique de l'appel de ce colloque Charles Gide,

(ii) de l'appel à communication des *Cahiers d'Economie Politique*. La soumission des articles au numéro thématique des *CEP* sera librement choisie par les participants au colloque. Ces articles seront évalués selon le processus habituel des revues académiques.

(iii) de l'ensemble des thèmes relevant de l'histoire de la pensée et de la philosophie économique,

## Dates à retenir

Soumission des propositions : 1<sup>er</sup> novembre – 17 janvier 2022. Format des propositions : 300 à 400 mots.

Annonce des décisions du Comité scientifique : 21 février 2022.

Inscription au colloque. Tarif préférentiel de 90 euros jusqu'au 14 Juin 2022. Tarif non préférentiel de 120 euros à partir du 15 juin 2022. Tarif doctorants : 30 euros. La participation au colloque suppose une adhésion à l'association Charles Gide.

## Conférenciers invités

Conférence d'ouverture TBA

Professeur Joseph Vogl (Université Humboldt de Berlin)

### **Comité scientifique**

François Allisson (Université de Lausanne), Nathalie Berta (Université de Reims), Laurie Bréban (Université Paris 1), Loïc Charles (Université Paris 8), Annie Cot (Université Paris 1), Alexandra Hyard (Université de Lille), Bruna Ingrao (Université Roma La Sapienza), Laurent Jaffro (Université Paris 1), Agnieszka Komorowska (Université de Mannheim), André Lapidus (Université Paris 1), Laurent Le Maux (Université de Bretagne Occidentale), Patrick Mardellat (Science Po Lille), Annika Nickenig (Université Humbolt de Berlin), Claire Pignol (Université Paris 1), Christophe Reffait (Université de Picardie Jules Verne), Constantinos Repapis (Goldsmith University of London), Nicolas Rieucau (Université Paris 8), Goulven Rubin (Université Paris 1), Christophe Salvat (Université Aix-Marseille), Nathalie Vanfasse (Université Aix-Marseille)

### **Comité d'organisation**

Louis Azan, Héléne Bénistand, Elodie Bertrand, Victor Bianchini, Lucy Brillant, Laurie Bréban, Jean Dellemotte, Amélie Fievet, Sophie Jallais, Dorian Jullien, Héléne Kontzler, François Morvan, Thomas Müller, Nadeera Rajapakse, Nicolas Rieucau, Cédric Philadelphie Divry, Claire Pignol, Goulven Rubin, Paul Verger, Léa Villequey, Benoit Walraevens.

**Contact :** [ColloqueGide2022@univ-paris1.fr](mailto:ColloqueGide2022@univ-paris1.fr)

**Site internet du colloque :** <https://gide2022.sciencesconf.org/>